

**FAITS MARQUANTS DE LIMA:****LUNDI 1ER DÉCEMBRE 2014**

Lundi 1er décembre, la cérémonie d'ouverture de la Conférence de Lima sur les changements climatiques a eu lieu, suivie par les plénières d'ouverture de la CdP 20, de la CMP 10 et des 41e sessions du SBI et du SBSTA. La CdP et la CMP ont adopté leurs ordres du jour et leurs organisations des travaux, adoptions qui ont été suivies par des déclarations liminaires.

Le SBI et le SBSTA ont adopté leurs ordres du jour et leurs organisations des travaux, et ont commencé à aborder l'ensemble de leur ordre du jour portant, entre autres, sur: l'adaptation; l'atténuation; les mesures de riposte; les pertes et préjudices; les moyens de mise en œuvre (MMCE), y compris le financement, le transfert de technologies et le renforcement des capacités; les mécanismes marchands et non marchands; et les rapports des Parties. Des groupes de contact et des consultations informelles ont été organisés dans l'après-midi dans le cadre du SBSTA sur un certain nombre de questions.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le Président de la CdP 19/CMP 9, Marcin Korolec, a souligné plusieurs résultats importants de la CdP 19 et a salué l'engagement précoce du Pérou et de la France permettant « au trio de faire de la route vers Paris une autoroute sans encombre ».

Le Ministre de l'environnement du Pérou, Manuel Pulgar-Vidal, a été élu par acclamation Président de la CdP 20/CMP 10. Pulgar-Vidal a indiqué que la CdP 20 devrait susciter la confiance, créer un espace de dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques, et jeter les bases d'un nouvel accord sur le climat à travers un projet de texte équilibrant l'action concernant le climat et le développement durable.

Soulignant le rôle clé des grandes villes dans la lutte contre les changements climatiques, Susana Villarán de la Puente, Mairesse de Lima, du Pérou, a souligné l'engagement des maires à travers le monde à faire pression pour un nouveau paradigme de la mobilité, à changer la matrice énergétique et à investir dans les infrastructures vertes.

Attirant l'attention sur les lignes et géoglyphes de Nazca, au Pérou, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a encouragé les délégués à s'inspirer de ces symboles mythologiques anciens et impérissables pour « tracer des lignes d'action essentielles » vers, entre autres: l'élaboration d'un nouvel accord universel; la réalisation de progrès sur l'adaptation; et le renforcement de la capacité financière des plus vulnérables.

Via un message vidéo, le Président du Pérou Ollanta Humala, a déploré que l'humanité ait « abandonné la pratique de la durabilité » et a déclaré que le moment est venu de revenir sur le droit chemin en prenant des mesures sur les changements climatiques.

Présentant les principales conclusions du Rapport de synthèse (RSY) du Cinquième rapport d'évaluation (RE5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Rajendra Pachauri, Président du GIEC, a souligné que pour

maintenir le réchauffement global sous la cible de 2 °C, les émissions de GES devront diminuer de 40 à 70 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2010, et atteindre zéro ou des niveaux négatifs en 2100.

PLÉNIÈRE DE LA CDP 20

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), à l'exception du projet de règle 42 relative au vote.

La CdP a adopté l'ordre du jour proposé, le point de l'ordre du jour concernant la deuxième évaluation de l'adéquation des Articles 4.2(a) et (b) de la Convention (mesures d'atténuation des pays développés) demeurant en suspens. La CdP a également adopté de l'organisation des travaux. La CdP a transmis au SBI le point de l'ordre du jour sur l'adhésion des Parties non visées à l'Annexe I au Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I (GCE).

Le Président de la CdP, Pulgar-Vidal, a indiqué que les consultations sur l'élection des membres du Bureau seraient menées. Les Parties ont approuvé l'accréditation des organisations observatrices (FCCC/CP/2014/4).

Pulgar-Vidal a annoncé que le 11 décembre avait été désigné comme Journée de l'action climatique de Lima, et, en soulignant l'adoption d'une approche transparente axée sur les Parties, il a exhorté les Parties à s'assurer de conclure les négociations en temps opportun.

PLÉNIÈRE DE LA CMP 10

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/KP/CMP/2014/1) avec des modifications mineures.

Concernant l'élection des membres de remplacement du Bureau, le Président de la CMP 10 Pulgar-Vidal a indiqué qu'il conduirait des consultations sur les candidatures. Les Parties ont également adopté l'organisation des travaux.

PLÉNIÈRE CONJOINTE CDP 20/ CMP 10

La Bolivie, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, a demandé, entre autres: des MMCE accrus de la part des pays développés; une coordination entre les technologies et les mécanismes de financement; et l'égalité de traitement de l'atténuation, de l'adaptation, des MMCE, et de la transparence de l'action et du soutien dans l'accord de 2015.

L'Australie, s'exprimant au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné les tâches confiées à Lima, y compris: de progresser sur les éléments d'un texte de négociation; de fixer une orientation claire pour la poursuite des travaux en 2015; et de fournir des conseils qui aideront les pays à préparer des contributions claires et transparentes à l'action post-2020.

L'UE a déclaré qu'elle s'attend à ce que la réunion de Lima réalise des progrès vers l'adoption d'un nouvel accord mondial sur le climat à Paris, en notant que le groupe a proposé une réduction des émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990, tel qu'annoncé en octobre. Le délégué a



salué le RYS du RE5 du GIEC et le résultat de la capitalisation initiale du Fonds vert pour le climat (FVC), s'élevant à un total de 9,7 milliards USD.

Le Mexique, s'exprimant au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a exprimé le soutien du Groupe à la réalisation d'un projet de l'accord qui doit être adopté en 2015 et à la définition des tâches à entreprendre en 2015. Le délégué a également souligné l'importance de mettre en œuvre des régimes de transparence et d'évaluer le régime d'atténuation en place, y compris les engagements pris au titre de la deuxième période d'engagement au Protocole de Kyoto.

Nauru, s'exprimant au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a souligné que les questions financières sont essentielles à la réussite de la CdP 20, demandant une meilleure prévisibilité et plus de clarté sur la mobilisation, par les pays développés, de 100 milliards USD par an d'ici 2020. La déléguée a en outre demandé: la ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto; la protection de l'intégrité environnementale des engagements pris au titre du Protocole; et l'amélioration des mécanismes de marché.

Le Soudan, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné la nécessité: que les pays développés « assurent » le leadership et ratifient l'Amendement de Doha; d'une seule décision au titre du Secteur d'activité 1 de l'ADP (accord de 2015); et de discussions ciblées sur la façon de combler l'écart de financement à long terme.

Le Nicaragua, s'exprimant au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (LMDC), a souligné que les négociations textuelles au titre de l'ADP sont cruciales pour réduire les différences et pour parvenir à un consensus. Il a souligné le niveau de l'ambition à prévoir avant 2020, les MMCE et les mesures de riposte comme des sujets importants.

Le Népal, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a appelé la communauté internationale à répondre aux besoins et priorités des PMA. Le délégué a décrit les récentes annonces de contributions au FVC comme « encourageantes, mais insuffisantes », et a demandé plus de clarté sur les plans nationaux d'adaptation (PAN), y compris leur forme, et sur le mandat et les notifications des organes de soutien pertinents.

L'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du BRÉSIL, de l'AFRIQUE DU SUD, de l'INDE et de la CHINE (BASIC), a souligné, entre autres, la nécessité: d'une réponse globale à l'adaptation; d'un mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices entièrement fonctionnel; de progrès sur le financement à long terme et les MMCE; et que les pays développés augmentent leur niveau d'ambition, honorant ainsi leurs engagements au titre du Protocole.

Le Venezuela, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), rejoint par le Salvador, a plaidé, entre autres pour: des négociations sur le texte du nouvel accord; une approche intégrée de l'atténuation et de l'adaptation; des MMCE; et combler l'écart de mise en œuvre.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a noté la volonté des pays en développement de diversifier leurs économies et a mis en exergue la responsabilité historique des pays développés.

Soulignant que le Protocole de Kyoto demeure la pierre angulaire d'un système de lutte contre les changements climatiques fondé sur des règles et s'appuyant sur les responsabilités communes mais différenciées (RCMD) et les capacités respectives des pays, le Pakistan a exprimé, au nom des LMDC, sa préoccupation face à la lenteur de la ratification de l'Amendement de Doha. Il a demandé de revoir le niveau d'ambition des pays développés et de combler l'écart du niveau d'ambition des Parties visées à l'Annexe I avant juin 2015.

Le Panama, au nom de la COALITION DES PAYS À FORÊT OMBROPHILE (CPFO), a souligné que REDD+ constitue un élément fondamental de l'accord de 2015 et a appelé à un guichet REDD+ dans le FVC.

Descrivant Lima comme un moment décisif pour l'avenir du régime multilatéral sur les changements climatiques, le Chili, au nom de l'AILAC, a demandé des négociations transparentes, inclusives et productives, et a exhorté les pays à contribuer au FVC.

Le Belize, s'exprimant au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION CENTRAMÉRICAIN (SICA), a souligné la nécessité: d'agir d'une manière décisive sur l'adaptation et de

traiter équitablement l'atténuation et d'adaptation; d'aborder les pertes et préjudices séparément de l'adaptation; d'opérationnaliser le cadre de Varsovie pour la REDD+; et de clarifier la fourniture, par les pays développés, de 100 milliards USD par an d'ici 2020.

Le Groupe FEMMES et ÉGALITÉ DE GENRE a appelé à inclure les femmes comme un élément clé des solutions concrètes. Les ONG DE LA JEUNESSE (YOUNGO) ont demandé aux dirigeants de « dépasser nos attentes », et de construire un monde en santé, sécuritaire et prospère sans émission de carbone.

Appelant l'action climatique à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C, les ONG ENVIRONNEMENTALES (ONGE) ont encouragé des discussions centrées sur le niveau d'ambition à prévoir avant 2020.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé à s'assurer qu'une approche fondée sur les droits de l'homme respectant les droits des peuples autochtones soit adoptée dans les accords sur les changements climatiques.

Les GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTORITÉS MUNICIPALES ont souligné la nécessité de lier les objectifs de développement durable et la voie de négociation sur les changements climatiques afin de lutter efficacement contre les changements climatiques.

Les ONG REPRÉSENTANT LES SYNDICATS ont déploré un manque généralisé d'ambition de la part des dirigeants mondiaux, et ont appelé à soutenir les travailleurs dans le processus de transition de la transformation économique vers un avenir durable.

PLÉNIÈRE DU SBSTA

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le Président du SBSTA, Emmanuel Dumisani Dlamini (Swaziland), a ouvert la plénière. Les Parties ont adopté de l'ordre du jour et ont accepté l'organisation des travaux de la session (FCCC/SBSTA/2014/3).

Élection des membres du Bureau autres que le Président: Le Président du SBSTA Dlamini a indiqué que les consultations sur les nominations du Vice-Président et du Rapporteur du SBSTA seront menées par la Présidence des CdP/CMP.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI (PTN): Le Président du SBSTA Dlamini a présenté ce point à l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2014/4, INF.15 et MISC.8). Beth Lavender (Canada) et Juan Hoffmaister (Bolivie) co-faciliteront les discussions informelles sur cette question.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) a souligné son Initiative sur les connaissances relatives à l'adaptation, en déclarant qu'elle: priorise et catalyse les réponses aux besoins de connaissances sur l'adaptation infrarégionale et spécifique au thème; est compatible avec le mandat du PTN; et s'appuie sur l'infrastructure et les ressources du réseau mondial du PNUÉ relatifs à l'adaptation.

QUESTIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SCIENCE ET À L'EXAMEN: RE5 du GIEC: Le Président du SBSTA Dlamini tiendra des consultations informelles sur cette question. La Secrétaire du GIEC, Renate Christ, a présenté une mise à jour sur le RE5 et a rappelé certaines de ses principales déclarations.

Recherche et observation systématique: Le Président du SBSTA Dlamini a présenté ce point de l'ordre du jour. L'Organisation météorologique mondiale a présenté un aperçu des résultats de la deuxième réunion du Conseil intergouvernemental sur les services climatologiques du Cadre mondial pour les services climatologiques.

Le Système mondial d'observation du climat et le Comité mondial d'observation de la Terre par satellites ont présenté les rapports d'étape de leurs activités.

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT

DE LA CONVENTION: Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux: Le Président du SBSTA Dlamini a présenté ce point (FCCC/SBSTA/2014/MISC.9). L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a présenté un rapport sur les progrès réalisés par sa stratégie globale visant à réduire les émissions de CO2 imputables à l'aviation civile internationale, en soulignant l'accord des gouvernements d'améliorer collectivement l'efficacité des carburants de 2% par an et de stabiliser les émissions nettes de CO2 du secteur à partir de 2020.

L'Organisation maritime internationale (OMI) a déclaré qu'elle a abordé de manière efficace les émissions imputables aux navires, en notant l'approbation de la Troisième étude des GES de l'OMI, qui démontre une amélioration constante de l'efficacité des navires.

SINGAPOUR et le JAPON ont salué les progrès réalisés par l'OACI et l'OMI. L'ARGENTINE, s'exprimant au nom d'un groupe de pays en développement, et la CHINE ont déclaré que les mesures prises par l'OMI et l'OACI sur les changements climatiques doivent respecter les principes et dispositions de la Convention, en particulier les RCMD.

AUTRES POINTS: Les points et sous-points suivants de l'ordre du jour ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact ou des consultations informelles:

- Le rapport du Comité de l'adaptation;
- Le rapport annuel commun du CET et du CRTG;
- Les principes méthodologiques concernant les activités liées à REDD+;
- Le mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices;
- L'ensemble des sous-points relatifs aux mesures de riposte;
- Les questions méthodologiques relevant de la Convention, y compris le programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports des pays développés et les méthodes de notification de l'information financière par les Parties visées à l'Annexe I de la Convention et les paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent CO₂ des GES
- L'ensemble des sous-points relatifs aux questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto;
- L'ensemble des sous-points relatifs aux mécanismes marchands et non marchands de la Convention;
- Le programme de travail sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés; et
- L'ensemble des sous-points relatifs aux rapports sur d'autres activités.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES: La Bolivie, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité de rendre le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices fonctionnel et d'établir un mécanisme pour aborder les impacts des mesures de riposte. Le délégué a indiqué que les approches marchandes et non marchandes et doivent être abordées d'une manière équilibrée.

L'UE a plaidé pour se centrer sur les domaines prioritaires, notamment: la finalisation en temps opportun des questions méthodologiques pour la présentation des rapports de la deuxième période d'engagement au Protocole de Kyoto; l'élaboration d'une comptabilisation robuste pour les mécanismes marchands et non marchands; et la conclusion du programme de travail sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés.

L'Australie a salué, au nom du GROUPE DE COORDINATION, l'examen du RE5 du GIEC dans le cadre du Dialogue structuré entre experts (DSE). Le délégué a noté la nécessité de poursuivre les travaux sur l'adaptation et d'envisager des règles pour renforcer les capacités en matière d'atténuation, y compris dans le secteur foncier.

Le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAINE, a mis en exergue le RE5 du GIEC, soulignant la nécessité d'un niveau élevé d'ambition en matière d'atténuation. Il a souligné l'importance de poursuivre les mandats du CET et du CRTG, et a appelé à un soutien financier cohérent et adéquat.

Le Belize a déclaré, au nom du SICA, que la pertinence du PTN pourrait être améliorée s'il relevait du Comité de l'adaptation.

Le Panama, au nom de la CPFO, a demandé que le financement pour la mise en œuvre de la REDD+ sur le terrain débute.

Le Népal, s'exprimant au nom des PMA, a souligné la nécessité de réductions importantes des émissions de GES pour éviter les incidences irréversibles des changements climatiques, principalement subies par les PMA, et a appelé à la hiérarchisation des MMCE.

PLÉNIÈRE DU SBI

Le Président du SBI, Amena Yauvoli (Fidji), a ouvert la session, demandant instamment aux Parties de se centrer d'une manière efficace sur l'atteinte d'un consensus.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2014/9), le point sur les informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I étant maintenu en suspens. Le SBI a également décidé d'examiner dans le cadre des autres questions le point de l'ordre du jour sur l'adhésion des Parties non visées à l'Annexe I au CET telle que définie par la Conférence des Parties.

Les Parties ont accepté l'organisation des travaux telle que présentée.

Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international: Décrivant la SBI 41 comme une session historique qui démontre que le SBI est au cœur de la mise en œuvre de la Convention, le Président Yauvoli a expliqué que les objectifs chiffrés de limitation ou de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie de plusieurs pays développés seront évalués au cours de cette session.

Élection des membres du Bureau autres que le Président: Le Président Yauvoli a indiqué que les consultations sur les nominations de la vice-présidente et du rapporteur du SBI seront menées par la Présidence des Cdp/CMP.

AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR: Les points et sous-points suivants de l'ordre du jour ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact ou à des consultations informelles:

- Les questions relatives aux PMA;
- Le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices;
- Les PAN;
- L'ensemble des sous-points en cours de développement et le transfert des technologies;
- Certains sous-points relevant de la notification et l'examen des Parties visées à l'Annexe I de la Convention;
- Certains sous-points relevant de la notification et l'examen des Parties non visées à l'Annexe I;
- Programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN);
- Certains sous-points relevant des questions relatives aux mécanismes prévus au titre du Protocole de Kyoto;
- Le rapport du Comité de l'adaptation;
- L'ensemble des sous-points relevant des questions relatives au financement;
- Le renforcement des capacités au titre de la Convention et au titre du Protocole de Kyoto;
- L'ensemble des sous-points relevant des mesures de riposte;
- L'examen de la période 2013-2015;
- L'Égalité de genre dans le contexte des changements climatiques;
- Les dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales; et
- Les questions administratives, financières et institutionnelles.

Le SBI a pris note: de l'état de la situation concernant la présentation et l'examen des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'Annexe I de la Convention (FCCC/SBI/2014/INF.19); du rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de GES des Parties visées à l'Annexe I pour la période 1990-2012 (FCCC/SBI/2014/20); du rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'Annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2014 (FCCC/KP/CMP/2014/7 et Add.1); du rapport de l'Administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto (FCCC/SBI/2014/INF.18); du rapport sur la réunion d'experts consacrée à la création d'un pôle d'information (FCCC/SBI/2014/INF.13); et du rapport de synthèse sur le deuxième Dialogue sur l'Article 6 de la Convention (FCCC/SBI/2014/15). Le SBI a également demandé au Secrétariat de mettre en place un centre d'information sur les résultats obtenus par les pays en développement avec les mesures d'atténuation dans le secteur forestier.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES: De nombreuses Parties, dont la Bolivie, au nom du G-77/CHINE, l'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAIN, et Nauru, au nom de l'AOSIS, ont souligné la nécessité de finaliser les procédures du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices.

Le G-77/CHINE a souligné, entre autres, que le respect des engagements de limitation ou de réduction des émissions au titre de la première période d'engagement au Protocole de Kyoto est primordial pour instaurer la confiance dans les négociations de l'ADP. Le délégué a souligné les propositions du groupe de créer un comité de renforcement des capacités et un mécanisme sur les mesures de riposte. Avec le GROUPE AFRICAIN, il a déploré l'absence d'activités concrètes en matière de MMCE de la part des pays développés.

Le GROUPE DE COORDINATION a souligné la nécessité de produire un travail technique et de maintenir une connaissance élargie des progrès de mise en œuvre et de réaliser des progrès sur les mécanismes institutionnels permettant l'atténuation, l'adaptation et le renforcement des capacités.

Le GROUPE AFRICAIN a appelé à la création d'un cadre, y compris un programme de travail de deux ans, sur le genre dans le contexte des changements climatiques qui va au-delà de la participation des femmes.

L'UE a souligné la nécessité d'améliorer les systèmes de MRV pour toutes les Parties, en tenant compte des capacités nationales, et a mis en exergue l'utilisation des marchés comme un élément clé du nouvel accord.

Le Népal, s'exprimant au nom des PMA, a appelé à la pleine mise en œuvre du programme de travail des PMA et à l'intégration des recommandations de l'examen pour la période 2013-2015 dans les discussions de l'ADP en cours.

La République de Corée, s'exprimant au nom du GIE: a attaché une grande priorité groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale; a instamment demandé au DSE de commencer à discuter des méthodes détaillées de l'examen; et a appelé à des discussions sur la fréquence des sessions de la CdP, y compris la possibilité de CdP biennales après 2015.

Nauru a demandé, au nom de l'AOSIS, un siège permanent pour l'AOSIS au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices, et a mis en garde contre « la négociation par l'épuisement ».

Le Belize, au nom du SICA, a souligné l'importance du programme de travail du GCE et de la nécessité de matériel de formation à jour sur les communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I, et a appelé à la réalisation de progrès sur l'adaptation avec un accent sur la mise en œuvre, en notant que des progrès adéquats et durables ne peuvent être accomplis sans un financement adéquat et durable.

Le Panama a mis en exergue, au nom de la CPFO, la coordination du soutien pour les activités de REDD+ et des paiements axés sur les résultats de REDD+.

Le Costa Rica, s'exprimant au nom de l'AILAC, a souligné la nécessité: d'accélérer les travaux sur la mise en œuvre des PAN et de mettre des fonds à disposition pour se faire; d'assurer des fonds durables pour le Fonds d'adaptation; de consolider les institutions et réseaux de renforcement des capacités; et de procéder à un examen scientifique de l'objectif global à long terme.

S'exprimant au nom de l'AOSIS sur les questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto, la Jamaïque a souligné la nécessité de générer une plus grande confiance dans le MDP, y compris de déterminer comment l'atténuation nette peut être intégrée dans le mécanisme.

L'Iran a déclaré qu'il a été privé des avantages du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du soutien CRTIC, et a informé qu'il n'était pas en mesure de présenter son premier rapport de mise à jour biennal au titre de la Convention.

Le Paraguay a souligné l'importance de renforcer les modalités et procédures du MDP, et les activités et cadres de coopération au titre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices.

Le Réseau Action Climat, au nom des ONGE, a appelé les Parties à s'assurer à Lima que l'adaptation devienne une partie intégrante du nouvel accord. Climate Justice Now!, au nom des ONGE, a attiré l'attention sur le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices, y compris les MMCE y afférents.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont plaidé pour que les droits des peuples autochtones soient garantis dans toutes les actions d'atténuation.

Le Groupe FEMMES et ÉGALITÉ DE GENRE a dit espérer des résultats solides sur les considérations liées au genre, et a indiqué qu'une nouvelle décision sur le genre dans le contexte des changements climatiques renforcerait une politique climatique sensible au genre.

YOUNGO a déclaré que l'ambition n'est efficace que si elle est mise en œuvre et a appelé à s'assurer que les engagements des pays au titre de l'accord de 2015 comprennent le principe de non-régression.

Les ONG du monde des affaires et de l'industrie ont indiqué que les expertises du secteur privé devraient contribuer à la formulation des CPDN, et ont appelé à l'établissement de canaux reconnus pour l'engagement et la consultation des entreprises dans le cadre de la Convention.

GROUPES DE CONTACT

SBSTA: Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen pour les pays développés Parties: Ce groupe de contact, co-présidé par Riitta Pipatti (Finlande) et Samuel Adeoye Adejuwon (Nigéria), s'est réuni l'après-midi. Les Parties ont commencé à examiner, paragraphe par paragraphe, le texte sur les directives de la CCNUCC sur l'examen des inventaires des Parties visées à l'Annexe I établis par le Secrétariat.

Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 4/CMP.7 et 1/CMP.8: Le Co-président Anke Herold (Allemagne) a présenté les résultats de l'atelier technique de novembre 2014. Les Parties ont abordé certaines questions y compris les tableaux des coefficients de prudence pour l'ajustement.

L'Australie a proposé de simplifier le système de coefficient de prudence à un coefficient unique applicable à tous les ajustements indépendamment de la source des émissions. La NOUVELLE-ZÉLANDE a noté le grand nombre de questions techniques qui doivent encore être résolues pour fournir aux Parties une certitude au moment d'entrer dans la deuxième période d'engagement au Protocole de Kyoto.

Clarification du libellé de la Section G (Article 3, par. 7 ter) de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto: Le coprésident Herold a présenté le groupe de contact, qui a poursuivi l'examen de cette question depuis la SBSTA 40, en tenant compte des options pour les éléments du texte d'un projet de décision (FCCC/SBSTA/2014/L.18), ainsi que d'une présentation supplémentaire par l'Australie.

DANS LES COULOIRS

Alors que les négociations débutaient lundi matin, les délégués se sont immédiatement trouvés sur la sellette lorsque le Président du GIEC, Rajendra Pachauri, les a mis au défi d'« accepter » le fait que maintenir le réchauffement en dessous de l'objectif de 2 °C requiert des niveaux d'émissions nulles ou négatifs, par rapport aux niveaux de 2010, d'ici 2100. La chaleur littéralement ressentie sur le site de la conférence a incité un délégué à s'exclamer « c'est exactement comme une serre et c'est exactement ce qui arrive à notre planète ». En octobre dernier, ceux d'entre nous qui étaient à la CdP à la Convention sur la diversité biologique à Pyeongchang, en Corée du Sud, ont été soumis à des températures extrêmement froides; maintenant nous sommes mis à l'épreuve du feu », s'est plaint un autre.

Pourtant, alors que beaucoup ont enlevé leurs vestons suivant la demande instantane du Président de la CdP, un observateur a déploré que « les déclarations liminaires génériques n'aient pas indiqué que les délégués étaient prêts à retrousser leurs manches ». Certains participants ont suggéré que le succès de Lima reposera sur le « respect longtemps attendu des rôles de leadership promis », d'autres signalant des « signaux positifs » envoyés par les objectifs de réduction ou de limitation des émissions annoncées par l'UE, les États-Unis et la Chine, et les promesses de 9,7 milliards USD pour le FVC. « Il fait très chaud », a déclaré un observateur de longue date, « nous verrons au cours des deux prochaines semaines si ces signaux permettront de rétablir la confiance et de faciliter les progrès vers un accord à Paris ».